



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-14587>

Département(s) de publication : **77, 01, 60, 59, 95**

Annonce n° **24-14587**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d Agglomération du Pays de Meaux

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrat de délégation des services publics de l Eau potable et de l Assainissement

Description : La délégation de service public aura pour objet de confier l exploitation du service public de production et d alimentation en eau potable (sur 9 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux) et du service public de collecte, de transport et de traitement des eaux usées (sur 8 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux) sur une durée de 5 ans à compter du 1er Janvier 2025. Le contrat pourra en outre autoriser le délégataire à exécuter des activités accessoires aux missions de service public qui lui sont confiées dans des conditions strictement encadrées, pour autant qu'elles bénéficient au service public et qu'elles soient expressément préalablement acceptées par la collectivité.

Identifiant de la procédure : cf25fc40-0838-4266-a247-445b0d0e9ae9

Identifiant interne : 23CX044

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65100000 Distribution d'eau et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90410000 Services de collecte des eaux usées

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 16,500,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La CAPM organise une visite des principaux ouvrages du service, laquelle donnera lieu à la remise d'une attestation. La visite des installations est obligatoire. Elle aura lieu entre le 11 et 15 mars 2024. Le rendez-vous sera fixé au 199 Chemin Bas 77100 Nanteuil-Lès-Meaux à 9h00. Les candidats devront avoir préalablement confirmé à la CAPM, à l'adresse suivante : dea@meaux.fr, leur présence au plus tard, cinq (5) jours calendaires avant la date retenue pour la visite. Le nombre de participants à la visite sera limité à 3 personnes par candidat. Précisions de l'article 5.1.12 de l'AAPC : La remise des plis est fixée au plus tard le vendredi 10 mai 2024 - 12h00 (Heure de Paris - FRANCE)

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Fraude : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Contrat de délégation des services publics de l'Eau potable et de l'Assainissement

Description : La D.S.P. aura pour objet de confier l'exploitation du service public de production et d'alimentation en eau potable (sur 9 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux) et du service public de collecte, de transport et de traitement des eaux usées (sur 8 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux) sur une durée de 5 ans à compter du 1er Janvier 2025. Les prestations confiées au délégataire seront principalement les suivantes : Service public d'eau potable : - exploitation, entretien et surveillance des installations et équipements de production, de transport, de stockage, de surpression et de distribution du service - relation aux usagers du service - facturation et perception des recettes au titre de l'eau potable et de l'assainissement - réalisation d'opérations patrimoniales définies contractuellement. Service public de l'assainissement collectif : - exploitation, entretien et surveillance des installations et équipements de collecte et de traitement des eaux usées - exploitation, entretien et surveillance des ouvrages et équipements du réseau pluvial - réalisation d'opérations patrimoniales définies contractuellement - contrôle de bon raccordement. Service public de l'assainissement non collectif : - réalisation des contrôles de conception - réalisation, exécution, diagnostic initial et de bon fonctionnement des installations - facturation et perception des recettes au titre de l'assainissement non collectif Le contrat pourra en outre autoriser le délégataire à exécuter des activités accessoires aux missions de service public qui lui sont confiées dans des conditions strictement encadrées, pour autant qu'elles bénéficient au service public et qu'elles soient expressément préalablement acceptées par la collectivité. Le périmètre délégué du service d'eau potable correspond au territoire suivant : - Chauconin-Neufmontiers - Crégy-lès-Meaux - Germigny L'Evêque - Penchard - Poincy - Trilport - Varreddes - Villenoy Certaines de ces communes seront intégrées au périmètre en cours de contrat. Le cas échéant, les dates d'intégration sont précisées au Règlement de la Consultation. Le périmètre délégué du service d'assainissement correspond au territoire suivant : - Chauconin-Neufmontiers - Crégy-lès-Meaux - Germigny L'Evêque - Isles-lès-Villenoy - Poincy - Trilbardou - Trilport - Varreddes - Villenoy Certaines de ces communes seront intégrées au périmètre en cours de contrat. Le cas échéant, les dates d'intégration sont précisées au Règlement de la Consultation.

Identifiant interne : 23CX044

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65100000 Distribution d'eau et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90410000 Services de collecte des eaux usées

Options :

Description des options : Sans objet.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 60 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 16,500,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La CAPM organise une visite des principaux ouvrages du service, laquelle donnera lieu à la remise d'une attestation. La visite des installations est obligatoire. Elle aura lieu entre le 11 et 15 mars 2024. Le rendez-vous sera fixé au 199 Chemin Bas 77100 Nanteuil-Lès-Meaux à 9h00. Les candidats devront avoir préalablement confirmé à la CAPM, à l'adresse suivante : dea@meaux.fr, leur présence au plus tard, cinq (5) jours calendaires avant la date retenue pour la visite. Le nombre de participants à la visite sera limité à 3 personnes par candidat. Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires devront formuler leurs demandes, en langue française via le profil d'acheteur MAXIMILIEN. Les réponses apportées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux seront diffusées au candidat demandeur ainsi qu'à l'ensemble des autres candidats, via la plateforme. Il ne sera répondu qu'aux seules questions qui seront parvenues, au plus tard, dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des offres, date de réception de la demande faisant foi. Les réponses seront communiquées aux candidats au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres. Précision sur la date et l'heure de remise des plis (article 5.1.12 A.A.P.C.) : au plus tard le 10 mai 2024, 12h00 (heure de Paris - FRANCE).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat (candidat individuel ou en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement) devra transmettre les informations et documents suivants : - une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part, le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère le présent avis réalisées au cours des 3 derniers exercices ; - pour les opérateurs dotés d'un capital social, une déclaration sur l'honneur concernant le montant et la composition du capital social et la liste des principaux actionnaires de l'entreprise candidate ou des

entreprises membres du groupement candidat et les éventuelles garanties que les actionnaires seraient susceptibles d'apporter pour conforter la capacité économique et financière du candidat ; - pour les opérateurs pour lesquels l'établissement de bilans est obligatoire : les bilans, comptes de résultat (feuilles CERFA) ou documents équivalents, des trois derniers exercices (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans) ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France ; - Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues à l'article L3123-2 du Code de la Commande Publique, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents. Les candidats étrangers établis dans un pays tiers doivent, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité économique et financière, l'un de ces renseignements ou documents, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent. Il est précisé que les sociétés nouvellement créées produiront les éléments disponibles ou, si elles sont dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements ou documents susvisés, tout autre document de nature à justifier de leur capacité économique et financière.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat (candidat individuel ou, en cas de groupement, chaque membre du groupement) transmettra : - une déclaration sur l'honneur concernant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, ou depuis la date de création de l'entreprise si cette dernière date de moins de trois ans ; - un mémoire présentant les capacités techniques du candidat comprenant ses références acquises dans le domaine objet de la délégation ou dans un domaine comparable et/ou toutes autres références ou éléments susceptibles de démontrer son aptitude à recevoir la délégation de service public objet du présent avis et à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Dans l'hypothèse où les candidats souhaiteraient que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et/ou financières d'une ou de plusieurs entreprises juridiquement distinctes, ils devront justifier des capacités de cette ou de ces entreprises et du fait qu'ils en disposeront pendant toute l'exécution de la délégation. Ils devront alors produire pour cette ou ces entreprises tous documents utiles permettant d'apprécier les capacités de cette ou ces entreprises et un engagement écrit de cette ou de ces entreprises justifiant que le candidat disposera pour l'exécution du contrat de délégation de service public.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat (candidat individuel ou, en cas de groupement, chaque membre du groupement, sauf pour la lettre de candidature) devra produire à l'appui de sa candidature : - Une lettre de candidature présentant le candidat

individuel ou chaque membre du groupement candidat (nom ou dénomination, adresse du siège social, date de création, montant et composition du capital, identité du représentant habilité), datée et signée par une personne dûment habilitée pour engager le candidat individuel ou le groupement candidat. En cas de groupement candidat, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme ainsi que le nom de l'opérateur mandataire, et sera accompagnée de l'habilitation, donnée par chaque membre du groupement au mandataire pour engager le groupement candidat ; - les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ; - une déclaration sur l'honneur attestant : • 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L3123-1 à L3123-5 ; L3123-7 à L3123-11 ; L3123-13 et L3123-14 du Code de la Commande Publique susvisés ; • 2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article L3123-18 du Code de la Commande Publique susvisé et dans les conditions fixées aux articles L3000-1 à L3000-4, sont exacts. - Le candidat produit l'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L3123-1 à L3123-5 ; L3123-7 à L3123-11 ; L3123-13 et L3123-14 du Code de la Commande Publique susvisés. - une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L5212-1, L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du Code du travail ou équivalent pour les candidats étrangers non établis en France ; - pour les opérateurs devant faire l'objet d'une telle inscription, un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait K bis) ou documents équivalents. Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises - Les attestations d'assurances de responsabilité civile et professionnelle en cours de validité justifiant la couverture des risques inhérents à l'activité du candidat Les candidats ou groupement candidat pourront, le cas échéant, s'inspirer du contenu des modèles de formulaires utilisés en matière de passation de marchés publics disponibles à l'adresse Internet suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Nom : Proposition financière du service Eau Potable avec tarification du service à l'utilisateur, cohérence et justification du prix proposé

Description : Selon chapitre B du mémoire défini au Règlement de la Consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Astreinte et réaction face aux situations d'urgence du service Assainissement

Description : Selon chapitre H du mémoire défini au Règlement de la Consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 2

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique de l'offre Assainissement

Description : Selon chapitre E du mémoire défini au Règlement de la Consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique de l'offre Eau Potable

Description : Selon chapitre A du mémoire défini au Règlement de la Consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service aux abonnés du service Eau Potable

Description : Selon chapitre C du mémoire défini au Règlement de la Consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Qualité

Nom : Astreinte et réaction face aux situations d'urgence du service Eau Potable

Description : Selon chapitre D du mémoire défini au Règlement de la Consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 2

Critère :

Type : Coût

Nom : Proposition financière du service Assainissement avec tarification du service à l'utilisateur, cohérence et justification du prix proposé

Description : Selon chapitre F du mémoire défini au Règlement de la Consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service aux abonnés du service Assainissement

Description : Selon chapitre G du mémoire défini au Règlement de la Consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 3

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 220 DAY

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé à compter de la date de notification du rejet de l'offre jusqu'à la date de signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Melun

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d Agglomération du Pays de Meaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d Agglomération du Pays de Meaux

Organisation qui traite les offres : Communauté d Agglomération du Pays de Meaux

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 177707049

Adresse postale : 43, rue du Général de Gaulle

Ville : MELUN

Code postal : 77000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Télécopieur : 0160566610

Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d Agglomération du Pays de Meaux

Numéro d'enregistrement : 20007213000053

Adresse postale : Hôtel de Ville Jacques CHIRAC - BP 227

Ville : Meaux

Code postal : 77100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Point de contact : Direction de la Commande Publique

Adresse électronique : dcp@meaux.fr

Téléphone : 0160099831

Adresse internet : <https://www.agglo-paysdemeaux.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 20d920c0-2e0b-48af-a483-2b13e2d7c0a6 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/02/2024 à 11:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2024